



Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le **24 OCT. 2024**

ID : 032-253200240-20241023-2024_117-DE

DÉLIBÉRATION 2024-117

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents lors de la délibération : 6
Nombre de membres ayant donné procuration :
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 1
Date de convocation : 17/10/2024
Date d'envoi à la SP de condom : 24/10/2024
Date de publication : 24/10/2024
Votes contre :
Votes pour : 6
Abstentions :

L'an deux mille vingt-quatre et le 22 octobre à quatorze heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de Monsieur Nicolas MELIET, Président.

Présents : Mme BRIANE Huguette, Mr JORIEUX Michel, Mr MELIET Nicolas, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONGIS Nadine, Mr RENARD Jean-Pierre.

Excusés remplacés par : Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe.

Ayant donné procuration:

Absents excusés: Mr ALBINET David, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mr BEGUE Christophe, Mr BOUE Guy, Mr CAZES Jérôme, Mr CAZZOLA Bruno, Mme CHIVA Amandine, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DESPAX Nelly, Mr DONA Edouard, Mr DUBOUCH Joël, Mme ESPERON Patricia, Mr ESPIAU Joël, Mr FALTRAUER Franck, Mr FARGUES Jean-Bernard, Mr FASOLO Robert, Mr GOURGUES Gérard, Mme GRILLON Hélène, Mr KUTCHUKIAN Grégoire, Mr LABURTHE Michel, Mme LABORDE Marie-Clémence, Mme LABORDE NOYER Martine, Mme LANEQUE Valérie, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MEYROUS Jérôme, Mme MONDIN SEAILLES Christiane, Mme NEGRINI Régine, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr QUINTILLA Christophe, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr SCARAVETTI Henri, Mr TIMOTHEE Frédéric, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth.

Absents: Mr AXMANN Roland, Mr BELLOT Daniel, Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr CECEILLE Gérard, Mme CLAVE Gabrielle, Mme DHAINAUT Annie, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mr JAUMAIN Jérôme, Mme LACAVE Delphine, Mr LAFORE Michaël, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mr LAMORT Pierre, Mr LANSMANT Sébastien, Mr MAO Jean-Pierre, Mr MONTARET Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mr PHILIP Alain, Mme PINSOLLES Nicole, Mr PIQUEMAL Vincent, Mr ROBERT François, Mr ROZES Xavier.

Participant sans droit de vote : Mme CAMPAGNOLLE Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre RENARD

Considérant que le Comité syndical régulièrement convoqué le 9 octobre 2024 n'a pas pu se réunir le 16 octobre 2024 faute de quorum,

Considérant que le Comité syndical a été à nouveau convoqué le 17 octobre 2024 à la date du 22 octobre 2024, soit dans un intervalle d'au moins trois jours, et qu'aucune condition de quorum n'est requise,

Le Président déclare en ouverture de séance que le Conseil syndical peut régulièrement se réunir pour délibérer sur l'ordre du jour.

Modification du tableau des emplois et des effectifs

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée,

Considérant que le dernier tableau des emplois et des effectifs a été mis à jour par délibération du 4 octobre 2023.

Eu égard aux mouvements de personnels au sein de la collectivité fin d'année 2023 et en 2024, il s'avère nécessaire de modifier ce tableau ainsi qu'il suit, en tenant compte :

- Du remplacement en interne du chef d'équipe qui a démissionné par un technicien réseaux, entraînant la suppression d'un poste de technicien réseaux
- De la suppression d'un poste administratif en CDI suite à démission
- De la suppression d'un poste de technicien réseaux en CDI suite à une demande de rupture conventionnelle
- De la suppression d'un poste de référent de la télé relève suite à la non-transformation du contrat afférent à ce poste en CDI.

Par ailleurs, les intitulés de certains postes doivent évoluer pour tenir compte des missions nouvelles des agents au sein des services.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical, DECIDE, à l'unanimité,

- De supprimer deux postes de techniciens d'exploitation de réseaux AEP et EU en CDI, un poste administratif Comptabilité/GRH en CDI, un poste de Réfèrent Télé relève en CDD
- De modifier l'intitulé du poste d'Assistant de prévention en *Responsable stock et devis/Assistant de prévention*, et l'intitulé du poste de Responsable stock, véhicules, assistant devis en *Agent de maintenance polyvalent*
- D'autoriser le Président à modifier le tableau des emplois et des effectifs comme suit, les crédits afférents étant inscrits au budget.

Emplois	Effectifs		Durée hebdo	Cadre d'emploi
	pourvus	vacants		
DGS	1	0	35h	Cadre d'emploi des attachés
Responsable stock et devis/Assistant de prévention	1	0	35h	Cadre d'emploi des adjoints techniques ou des agents de maîtrise
Service administratif	2	0		
Responsable technique	1	0	35 h	Cadre d'emploi des ingénieurs
Responsable d'exploitation de réseaux AEP	1	0	35 h	Cadre d'emploi des agents de maîtrise ou des techniciens

Technicien d'exploitation de réseaux AEP et EU	5	0	35 h	Envoyé en préfecture le 24/10/2024 Reçu en préfecture le 24/10/2024 Publié le 24 OCT. 2024 ID : 032-253200240-20241023-2024_117-DE
Technicien Assainissement	1	0	35 h	Cadre d'emploi des adjoints techniques ou des agents de maîtrise
Contrôleur ANC	1	0	35 h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs
Service technique	9	0		
Total	11	0		

Emplois	Effectifs		Durée hebdo	Cadre d'emploi
	pourvus	vacants		
Comptabilité-GRH	1	0	35h	CDI
Secrétariat général	1	0	35h	CDI
Gestionnaire des abonnés	2	0	35 h	CDI
Service administratif	4	0		
Chef d'équipe	1	0	35h	CDI
Agent de maintenance polyvalent	1	0	35h	CDI
Technicien d'exploitation de réseaux AEP et EU	3	0	35h	CDI
Electromécanicien - Agent de maintenance des équipements	1	0	35h	CDI
Service technique	6	0		
Total	10	0		

Les effectifs globaux du SAT s'établissent donc à 21 agents à la date du 1^{er} septembre 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 23 octobre 2024



Le Président,

Nicolas MELIET

